

Les Mollards-des-Aubert

Le Brassus, Vallée de Joux (VD), Suisse



**Sauvegarde et mise à disposition du public d'une ferme horlogère historique
d'importance régionale au cœur du Parc Jura Vaudois**

Dossier de présentation et de recherche de fonds 2024 – Dernière étape des travaux

1. Le projet en une page

- **Qui sommes-nous ?** : une fondation constituée en 2004 et reconnue d'intérêt public. Les sociétés fondatrices sont Patrimoine suisse et sa section vaudoise, Pro Natura Vaud et la fondation Pierre Aubert. La fondation ne poursuit pas d'objectif économique, tous les membres sont bénévoles.
- **Projet** : la restauration de la ferme horlogère des Mollards-des-Aubert, située à la Vallée de Joux à l'altitude de 1282 m au-dessus du village du Brassus. Le bâtiment, construit dans les années 1720, est classé Monument historique d'importance régionale (NRA 2).
- **Objectifs** : la création d'un appartement de vacances qui étoffera l'offre pour un tourisme durable ; la mise à disposition du public d'espaces multifonctionnels de rencontre et de formation au sein du Parc Jura Vaudois ; l'aménagement d'un espace muséal autour de l'atelier de l'artiste peintre-graveur Pierre Aubert.
- **Développement du projet** : depuis le rachat du bâtiment par la Fondation différents travaux ont déjà été effectués : assainissement, rénovation des façades, couverture en tavillons côté ouest, réfection du toit. Les travaux encore à réaliser sont : la réfection intérieure, l'optimisation de l'approvisionnement en eau claire, le traitement des eaux usées et l'installation de panneaux photovoltaïques. Tous les travaux sont réalisés en revalorisant les matériaux sur place ou en utilisant des techniques préservant le caractère historique du lieu.
- **Environnement** : le domaine agricole adossé (16,7 ha) est constitué de pâturages et de forêt ; il continuera à être exploité par un amodiatrice et la surface forestière (2,3 ha) sera classée en îlot de sénescence afin de préserver la dynamique naturelle de la forêt.
- **Compétences clés** : la réalisation des plans ainsi que la conduite des travaux ont été confiés au bureau d'architectes Glatz & Delachaux à Nyon, reconnu dans la restauration de bâtiments historiques (ferme du Bois de Chênes, château d'Hauteville, etc.). Le conseil de fondation des Mollards-des-Aubert est composé de 12 personnes apportant des compétences dans différents domaines comme la conduite de travaux, le patrimoine bâti, la biodiversité, le marketing, la gestion de projets, les finances, etc.
- **Situation financière – recherche de fonds** : le devis d'architecte pour finaliser les travaux s'élève à CHF 1 468 000.-. A ce jour, ce montant est couvert par des fonds propres, des subventions et promesses de dons certifiées par contrat de CHF 497 000.-, le solde nécessaire pour finir les travaux s'élève ainsi à CHF 971 000.-
- **Soutiens** : le Canton de Vaud, la Commune du Chenit, le village du Brassus ainsi qu'un large cercle d'amis et diverses fondations.

2. Bref historique de la ferme et de ses habitants

Située à la limite supérieure de l'habitat permanent, la ferme des Mollards-des-Aubert est implantée à proximité de deux sources, non loin de la route menant au col du Marchairuz, à la verticale du village du Brassus. Le premier acte d'achat des terrains remonte à 1694, lorsque les frères Aubert acquièrent de Moïse Nicoulas du Chenit « une particule de sa montagne au Brassus » pour constituer un domaine agricole. Une ferme y est édiflée au début du XVIII^e siècle, comme l'attestent les initiales d'un artisan et des propriétaires, gravées dans le néveau du rural et associées aux millésimes 1720 et 1726. Le domaine reste propriété de la famille Aubert jusqu'à la fin du XX^e siècle. Parfaitement représentative de l'habitat jurassien, la ferme est partagée dans le sens du faite en deux moitiés. Les aménagements intérieurs ont été conservés avec les anciennes cuisines présentant chacune à l'origine une grande cheminée tronconique en bois, appelée « tuyé », avec un four à pain. A noter aussi la présence de deux néveaux sur le devant et l'arrière de la partie rurale ; caractéristiques des fermes de la Vallée de Joux, ces parties abritées permettaient de réaliser divers travaux à l'abri des intempéries. La couverture d'origine était constituée de bardeaux et la façade sud-ouest protégée des intempéries par des tavillons. Des tôles ondulées ont remplacé ces revêtements en bois au cours du XX^e siècle. Les tôles de la façade sud-ouest ont été éliminées au profit d'une nouvelle chape en tavillons lors des récents travaux de restauration.



La première activité était dévolue à l'agriculture avec l'élevage de bovins et quelques cultures. L'exposition des terres sur un versant orienté au nord-ouest permettait toutefois de cultiver des céréales et des légumes ainsi que des pommes de terre, dès le XIX^e siècle, dans des jardins potagers situés au sud-ouest de la ferme. Une activité de coutellerie est attestée dans la 2^e moitié du XVIII^e siècle par un acte de reconnaissance datant de 1765, dans lequel Joseph feu Jean-Pierre Aubert, coutelier, met en gage la moitié de sa maison des Mollards, composée d'un logement avec grange et écurie, comprenant en plus une « forgette ». Cette activité est confirmée par une patente délivrée en 1801 par la République helvétique ; elle aurait été abandonnée en 1859. Un moulin à vent, signalé à proximité de la petite forge, apportait l'énergie nécessaire aux rouages de cette activité préindustrielle. Un moulin à farine est aussi attesté par la découverte de deux meules usagées sous un seuil d'entrée ; on y serait venu moudre depuis Gimel lorsque les cours d'eau du pied du Jura étaient taris.

L'horlogerie remplace ces premières activités artisanales au cours du XIX^e siècle et occupe deux générations successives de la famille Aubert ; l'activité se déroule tout d'abord à domicile, puis par la suite en fabrique. Les établis d'horloger se trouvent dans les embrasures de fenêtres des chambres de séjour, à l'image des autres fermes de la Vallée ayant abrité une activité de ce type à domicile. L'esprit d'entreprise des propriétaires les pousse même à une tentative de fabrication de chocolat, restée sans suite. Le plus célèbre d'entre eux, Pierre Aubert (1910-1987), s'est orienté vers la peinture et la gravure sur bois pour devenir un artiste de renom ; il installe un atelier dans l'appartement situé à l'étage et supprime l'un des deux « tuyés » pour créer un puits de lumière nécessaire à son travail ; c'est à lui que l'on doit les frises décoratives se trouvant dans cet appartement. (auteur : Daniel Glauser)



3. Les raisons pour soutenir la réalisation de ce projet

- **Un témoin unique de la vie agricole, économique et culturelle de la Vallée de Joux**
 - Ferme d'altitude du Jura suisse construite et habitée par la même famille depuis le XVIII^e siècle
 - Mise en valeur des pratiques artisanales et horlogères de la Vallée à travers les siècles
 - Seule ferme horlogère de la région qui sera accessible pour le grand public

- **Un bien patrimonial classé Monument historique**
 - Conservation d'un patrimoine bâti et naturel de grande valeur (importance régionale)
 - Restauration "low tech" dans le strict respect du patrimoine et des ressources naturelles disponibles
 - Travaux attribués à des entreprises locales et fonctionnement avec de l'énergie renouvelable

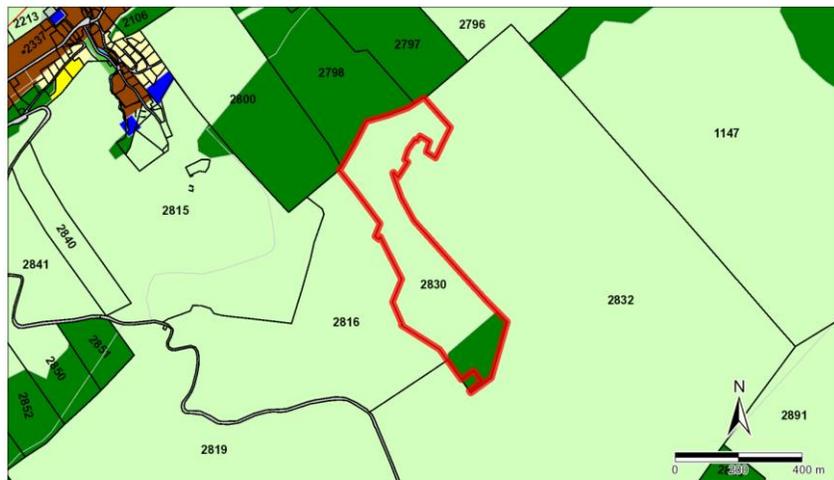
- **Un logement de vacances pendant la saison d'estivage**
 - Expérience de vie authentique, hors du temps, au cœur du Parc Jura Vaudois
 - Vacances à un prix attractif pour les familles ou les amoureux du patrimoine et de la nature
 - Offre touristique originale pour la Vallée et le canton de Vaud

- **Un espace muséal sur l'artiste Pierre Aubert et l'activité horlogère**
 - Mise en valeur du patrimoine artistique et artisanal de la Vallée à travers une muséographie de qualité
 - Une nouvelle destination culturelle pour les classes scolaires de la Vallée
 - Espaces d'accueil pour des groupes désirant découvrir la région

4. Situation géographique

La propriété est située dans la zone 1022 « Vallée de Joux et Haut Jura Vaudois » de l'Inventaire fédéral des paysages et monuments naturels d'importance nationale (IFP).

La surface du terrain est de 167'436 m² ; la parcelle comprend 144'251 m² de pâturage et 23'185 m² de forêt. L'habitation et le rural ont une superficie de 423 m².



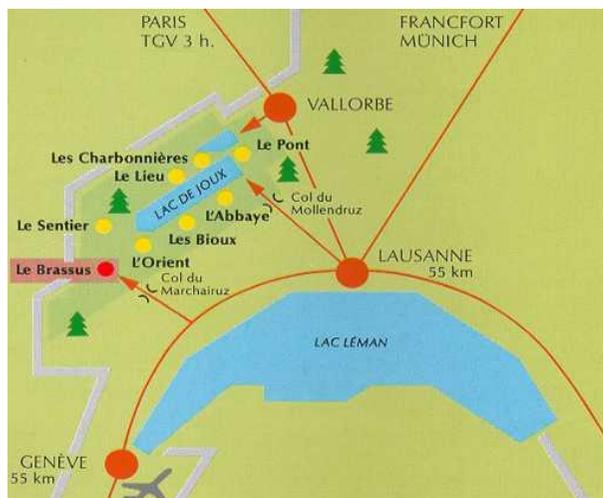
Légende des objets touchés	Type	Part	Part en %
	Zone agricole 16 LAT (Zone sylvo-pastorale)	144251 m ²	86.2%
	Aire forestière 18 LAT (Zone sylvo-pastorale)	23185 m ²	13.8%

Délimitations de la propriété (parcelle 2830).



Photo Google Map, Geoplanet

Distances dans la région lémanique : par la route, la ferme se situe à 50 min de Lausanne et 60 min de Genève ; par le rail, le village du Brassus est à 1h20 de Lausanne.



Accès à la ferme des Mollards-des-Aubert depuis le village du Brassus :

- En véhicule privé : par la route du Marchairuz, 8 min pour accéder au parking (4 places). La ferme est ensuite accessible à 10 min de marche. Possibilité d'accéder en voiture jusqu'à la ferme avec autorisation pour les locations ou pour les personnes en situation de handicap.
- En transport public : en train via Cossonay/le Pont jusqu'à la gare du Brassus ou en bus avec la ligne du bus postal 720 reliant Allaman à la gare du Brassus.
- A pied : env. 60 min par le chemin pédestre balisé de Suisse Rando depuis la gare du Brassus.
- A vélo : par la route du Marchairuz, puis 700 m sur route en terre. Itinéraires de VTT à proximité.

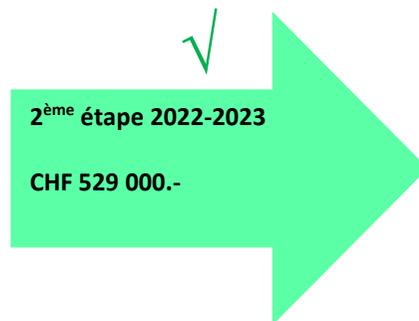
5. Le développement du projet en images



6. Réalisation des travaux : étapes



Travaux urgents
Drainages
Restauration du rural
Assainissement du rez
Restauration de la cuisine (étage)



Enveloppe extérieure
Façades nord et sud de l'habitation
Façade ouest en tavillons
Reprise de la charpente et toiture
Réfection des fenêtres et contrevents



Eaux et aménagements intérieurs
Gestion des eaux, électricité
Aménagement du rez en appartement de vacances
Espace muséal (1^{er} étage)



Les premières étapes des travaux (2012 à 2023) ont pu être financées grâce au soutien du Canton de Vaud, de la Loterie Romande, ainsi que de nombreuses fondation et donateurs privés (voir page 16).

Principes adoptés

- **Restauration du bâtiment** au plus proche de l'existant et **conservation** des éléments significatifs (tuyé, cheminées et puits de lumière)
- **Adjudication** des travaux à des **entreprises locales** en priorité
- Choix des matériaux et mise en œuvre traditionnelle
- Utilisation **d'énergies renouvelables** et valorisation **des solutions low tech**

6.1. Aménagement de l'appartement de vacances (rez inférieur)

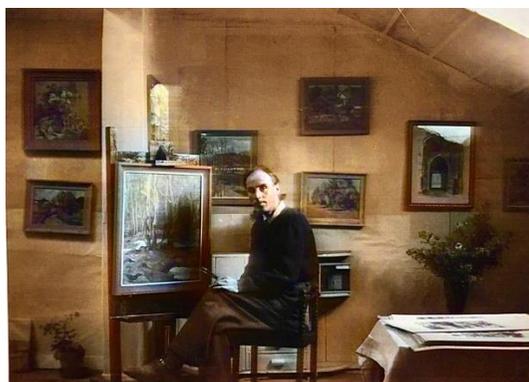


Plan du futur logement de vacances, avec deux chambres (6 lits), un séjour, une cuisine et sanitaires. L'espace du niveau qui se trouve à l'avant du rural sera aussi mis à disposition (couleur verte).

Photos : espace du couloir/hall central ; boiseries du séjour et de la chambre (à restaurer).

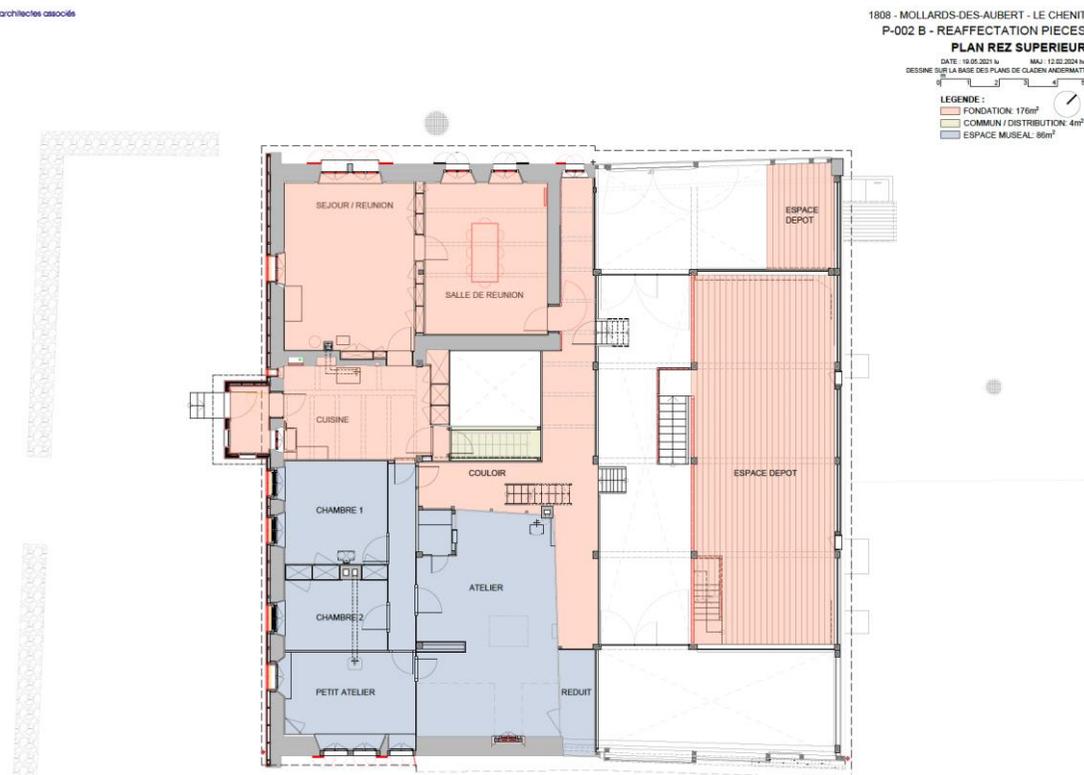


6.2. Aménagement de l'espace muséal (appartement du rez supérieur)



Photos : l'artiste Pierre Aubert et son épouse dans l'atelier.

architectes associés
zpjf delachaux



Au sud, l'espace muséal sera consacré à l'artiste Pierre Aubert ; il comprend l'atelier (photos ci-contre), le petit atelier et deux chambres (couleur bleue).

Au nord, espaces polyvalents, avec mise en valeur des établis d'horlogerie et évocation de l'activité horlogère de la famille Aubert (rouge).

7. Coûts et calendrier des travaux projetés

La recherche de fonds est lancée afin de pouvoir financer la réalisation de la dernière étape des travaux qui consistent en :

a. Gestion des eaux / électricité

1. Création d'une fosse étanche pour les eaux sanitaires et d'une citerne pour la récupération des eaux de pluie ;
2. Système de traitement des eaux usées par lombricompostage et évaporation ;
3. Installation de panneaux photovoltaïques ;
4. Distribution de l'électricité dans les principaux locaux.

b. Aménagements intérieurs

1. Réinstallation des boiseries d'origine et aménagements du rez-de-chaussée en appartement de vacances ;
2. Restauration de l'étage, aménagements des espaces multifonctionnels ;
3. Restauration et achat de mobilier et de poêles à bois ;
4. Réhabilitation de l'atelier de Pierre Aubert, de l'atelier d'horlogerie et de la partie muséale.

Devis d'architectes : solde des travaux à réaliser pour la dernière étape

CFC 1 Travaux préparatoires	CHF 93 000.-
CFC 2 Bâtiment	CHF 1 178 000.-
CFC 4 Aménagements extérieurs	CHF 66 000.-
CFC 5 Frais secondaires et compte d'attente	CHF 20 000.-
CFC 6 Réserves	CHF 111 000.-
Total devis architecte +/- 10%	CHF 1 468 000.-

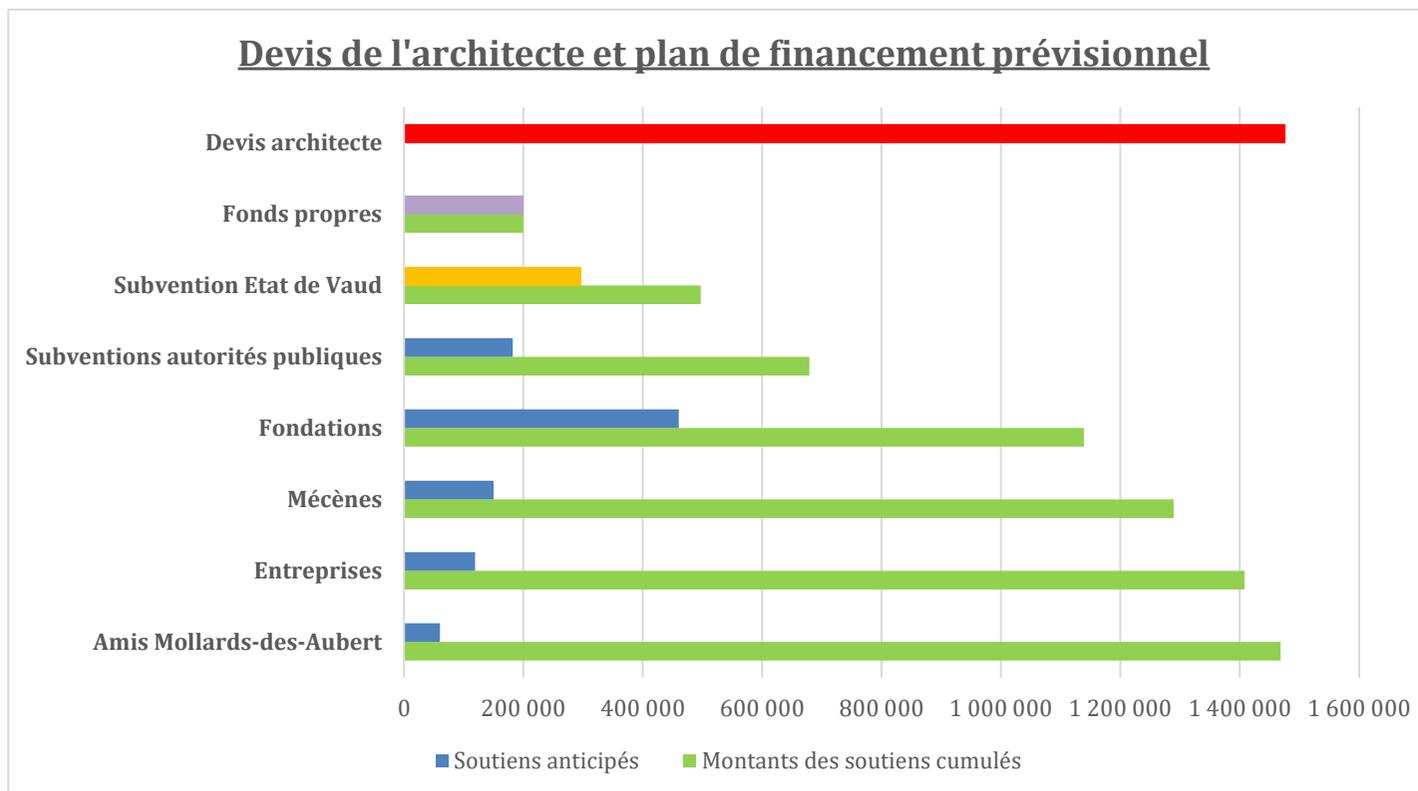
La Fondation les Mollards-des-Aubert n'est pas soumise à la TVA. Les devis sont présentés hors TVA.

Calendrier des travaux

Si la recherche de fonds s'avère fructueuse et tenant compte de l'impossibilité d'ouvrir le chantier pendant la période hivernale, le calendrier des travaux projetés se déroulera sur les périodes suivantes :



8. Plan de financement des travaux : situation au 31.01.2024



Les fonds propres sont des montants en compte certifiés par un rapport d'audit ou des engagements par contrat.

La subvention de l'État de Vaud est également garantie. Le montant attribué est de CHF 320 000.-.

La Fondation Les Mollards-des-Aubert n'étant pas soumise à la TVA, ce montant est activé dans le plan de financement pour CHF 297 000.-.

9. Budget de fonctionnement prévisionnel

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	<i>ouverture</i>						
I. Compte d'exploitation budget courant de fonctionnement de la fondation							
<i>Recettes d'exploitation budget courant</i>	6 380	7 880	5 380	5 580	5 880	6 380	5 380
<i>Charges d'exploitation</i>	8 100	6 050	2 356	2 263	2 296	2 367	2 061
Résultat d'exploitation	-1 720	1 830	3 024	3 317	3 584	4 013	3 319
II. Résultat d'exploitation secteur : événementiel							
<i>Recettes d'exploitation</i>			17 325	17 000	17 000	15 930	16 300
<i>Charges d'exploitation</i>			16 812	16 880	16 624	15 895	16 230
Résultat d'exploitation événementiel			513	120	376	35	70
III. Résultat d'exploitation secteur : location appartement*							
<i>Recettes d'exploitation</i>			4 080	5 110	6 132	7 154	8 156
<i>Charges d'exploitation</i>			2 978	3 563	4 204	4 765	5 534
Résultat d'exploitation location			1 102	1 547	1 928	2 389	2 622
Résultat d'exploitation total net (cash flow)	-1 720	1 830	4 639	4 984	5 887	6 437	6 012

Les hypothèses retenues pour établir ce budget sont basées sur la location de l'appartement ainsi que l'organisation d'animations et d'événements. Le détail se trouve dans le document général sur le projet. Il est volontiers mis à disposition.

* Il est prévu d'intégrer l'appartement sur une plateforme de location à l'exemple de celle de la Fondation Vacances au cœur du Patrimoine (<https://vacancesaucoeurdupatrimoine.ch/fr/>). Des contacts sont par ailleurs pris avec cette Fondation, qui suit avec attention le développement du projet.

10. Fondation Les Mollards-des-Aubert – Conseil de fondation

Jean-Luc Piguet : Président*

*Ancien directeur Kodak Suisse et du Centre Sportif de Malley
Les Bioux*

Béatrice Lovis : Vice-Présidente*

*Vice-Présidente de la section vaudoise de Patrimoine suisse, historienne
à l'Université de Lausanne
Prilly*

Jean-Yves Grognez : Vice-Président*

*Ancien directeur des écoles de la Vallée de Joux, ancien délégué du CICR
Le Sentier*

Sylviane Aubert : Trésorière*

*Ancienne responsable administrative de Tunnel du Grand Saint-Bernard SA
Pully*

Jean-François Jutzeler : Intendant*

*Ingénieur, chef d'entreprise
Le Brassus*

Dominique Valet : Secrétaire*

*Ancien directeur des écoles primaires et secondaires de Vallorbe et environs
Premier*

Josiane Aubert

*Ancienne conseillère nationale, ancienne présidente du conseil de Fondation
de la Haute Ecole de Musique (Vaud, Valais, Fribourg)
Le Sentier*

Michel Beetschen

*Architecte, ancien Municipal de la commune du Chenit, membre du conseil de
la Fondation Pierre Aubert
Le Solliat*

Etienne Berney

*Ancien directeur Etienne Berney SA, construction, menuiserie, charpente
Le Brassus*

Olivier Gummy

*Horloger
La Praz*

Florian Meier

*Biologiste et écologue, représentant de Pro Natura Vaud
Moiry*

Jaques Vallotton

*Dessinateur-illustrateur
Le Sentier*

*Membres du Comité de direction.

La Commission de construction est composée du Comité de direction et de Messieurs Beetschen et Berney.

Toutes les heures investies par les membres du Conseil de fondation et de son Comité de direction le sont à titre entièrement bénévole. Aucune rémunération n'est versée (cf. les statuts de la fondation art. 6, disponibles sur le site www.les-mollards-des-aubert.ch).

Organe de révision : VSF Audit SA, Lausanne

La Fondation des Mollards-des-Aubert a été reconnue d'intérêt public par courrier de l'administration fiscale du 22 juin 2007.

11. Fondation Les Mollards-des-Aubert – Comité de direction

Sylviane Aubert Comptabilité	Dominique Valet Secrétariat	Jean-Luc Piguet Président	Jean-Yves Grognuz Vice-président	Béatrice Lovis Vice-présidente	Jean-François Jutzeler Intendant
Finances et budget Contrats, facturations Relation avec la fiduciaire Gestion des Amis	Procès-verbaux Gestion des archives de la Fondation	Suivi des travaux Recherche de fonds Relations avec les autorités et les mandataires	Relations avec les autorités de la Vallée	Relations avec Patrimoine suisse et VACP Site internet Recherche de fonds	Maintenance Gestion des collections

Quelques compétences clés du CODIR : expérience dans la construction et le patrimoine bâti, conduite de chantier, développement et suivi de projets, marketing, gestion du personnel, comptabilité et respect des budgets.

12. Fondation Les Mollards-des-Aubert – Comité de patronage

Les personnalités suivantes soutiennent la fondation (par ordre alphabétique) :

Olivier BAUDAT, syndic de la Commune du Chenit
Philippe BIÉLER, anc. conseiller d'Etat de Vaud, anc. président de Patrimoine suisse
Hélène BIERI THOMSON, directrice du Musée national suisse, Château de Prangins
Sébastien CALA, député au Grand Conseil (La Vallée)
Raffaella CANTONE MEYLAN, municipale de la Commune du Chenit
Paolo DEGIORGI, directeur Parc Jura Vaudois
Carole DUBOIS, députée au Grand Conseil (La Vallée) et vice-syndique de la Commune du Chenit
Daniel GLAUSER, ethnologue, archéologue, spécialiste des fermes vaudoises
Philippe KAENEL, professeur UNIL, président de la Fondation Pierre Aubert
Martin KILLIAS, président de Patrimoine suisse
Danilo MONDADA, architecte EPFL-SIA, spécialiste du patrimoine
Isabelle PIGUET, municipale de la Commune du Chenit et vice-présidente du Parc Jura Vaudois
Rémy ROCHAT, président de la Fondation pour le Patrimoine de la Vallée de Joux
France TERRIER, muséologue, cheffe de Projet Arc Horloger
Muriel THALMANN, présidente de Patrimoine suisse, section vaudoise

13. Les mécènes, fondations et entreprises qui ont soutenu le projet pour les phases I et II

Outre plus de 200 amis sur lesquels la fondation peut invariablement compter, de nombreux mécènes, fondations et entreprises suivantes se sont engagés pour ce projet jusqu'à ce jour :



Fondation Vacances au cœur du Patrimoine
Fondazione Vacanze in edifici storici



SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA



Tallero d'oro
Taler d'aur

ERNST GÖHNER STIFTUNG



FONDATION
PHILANTHROPIQUE
FAMILLE SANDOZ



*



FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE (FSP)
FONDO SVIZZERO PER IL PAESAGGIO (FSP)
FOND SVIZZER PER LA CUNTRADA (FSC)



Sophie und Karl
Binding Stiftung

Certaines entreprises ou mécènes ne souhaitent pas que leur nom soit mentionné. Nous suivons bien entendu cette demande.

* Attribution du Prix du patrimoine vaudois 2013 au projet de restauration de la ferme par les Retraites populaires.

Que toutes celles et ceux qui ont manifesté leurs généreux soutiens trouvent ici nos très sincères remerciements.

14. Coordonnées & informations utiles

Sur demande, un dossier plus détaillé vous est très volontiers mis à disposition. Vous y trouverez, entre autres, le détail du plan commercial, les hypothèses d'exploitation retenues, l'analyse de risque, l'ensemble des plans de l'architecte ainsi que l'historique des travaux déjà effectués. D'autre part, nous sommes disponibles pour vous rencontrer et vous entretenir plus en détail de ce projet. Nous organisons aussi avec plaisir une visite sur site pour vous permettre de découvrir les lieux.

La Fondation Les Mollards-des-Aubert

Site internet : www.les-mollards-des-aubert.ch

Adresse courriel : info@les-mollards-des-aubert.ch

Adresse postale : Les Mollards-des-Aubert, Case Postale 83, 1347 Le Sentier

Contacts téléphoniques : Jean-Luc Piguet, président, 079 611 66 70 ; Béatrice Lovis, vice-présidente, 079 373 34 09

Publications (sélection)

Gilberte Aubert, *Pierre Aubert graveur et peintre vaudois*, Loisirs et Pédagogie, 1994.

Cindy Grohe, *Maisons rurales de la Vallée de Joux, un patrimoine en devenir*, Énoncé théorique de master EPFL-Architecture, 2019-2020.

Daniel Aubert, *Autour du Marchairuz*, Ed. Baudat, 2014.

Daniel Glauser, *Les maisons rurales du canton de Vaud*, Société suisse des traditions populaires, 1989, t. I, p. 152 ss.

Daniel Glauser, *Histoire et avenir des fermes vaudoises*, Favre, 2013, p. 188 ss.

Documents officiels

Fiche de recensement de la ferme :

www.recensementarchitectural.vd.ch/territoire/recensementarchitectural/

Commune : Le Chenit, fiche Nr 61

Décision de classement : 16.08.2011

Loi cantonale sur les subventions (LSubv) du 22 février 2005

www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/finances-publiques/legislation-sur-les-finances/loi-sur-les-subventions/

Règlement d'application de la loi du 22 février 2005 sur les subventions

Registre du commerce canton de Vaud :

www.vd.ch/themes/economie/registre-du-commerce

No de la Fondation les Mollards-des-Aubert CHE : 112.102.961



15. Annexes



Direction générale
des immeubles et
du patrimoine - DGIP
Direction de l'archéologie
et du patrimoine – DAP /
Monuments et sites

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Fondation Les Mollards-des-Aubert
p.a. M. Nicolas Delachaux
Bureau d'architectes Glatz & Delachaux
Grand-Rue 13
1260 Nyon

Lausanne, le 28 février 2022

Ferme des Mollards-des-Aubert – ECA 1131 – Le Chenit – Confirmation de la possibilité d'octrois de subventions

Monsieur,

Nous vous confirmons que la base légale pour l'objet ECA 1131 - classé monument historique au sens des art. 52 et ss. LPNMS en date du 16 août 2011 - vous autorise à demander des subventions pour la restauration de cette ferme.

Nous vous rappelons que les subventions portent uniquement sur les interventions visant à analyser, conserver, restaurer ou entretenir l'objet protégé. Ne sont notamment pas subventionnables les travaux qui accroissent la valeur d'usage d'un objet, qui améliorent le confort qu'il peut offrir et qui se rapportent à la mise en place de nouveaux équipements. Les travaux d'entretien qui n'apportent pas de garanties meilleures pour la conservation de l'objet ou qui ne contribuent pas à éviter un danger immédiat pour la conservation de sa substance historique ne sont en outre pas non plus subventionnables.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Direction générale des immeubles et du patrimoine

Philippe Pont
Directeur général

Maurice Lovisa
Conservateur des
monuments et des sites



MUNICIPALITÉ
DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21
Fax 021 845 17 35
E-mail: municipalite@chenit.ch

Le Sentier, le 13 octobre 2020

Soucieuse du devenir de nos fermes horlogères tout en préservant notre patrimoine afin de le transmettre aux jeunes générations, les autorités de la commune du Chenit s'associent et soutiennent ce projet d'envergure.

Pour elles, faire connaître notre culture et notre histoire régionale, tout en sauvegardant et en exploitant les Mollards des Aubert, est primordial. C'est aussi un beau moyen de faire revivre ce bâtiment d'importance régionale, tout en évitant d'avoir une ruine sur notre territoire.

Stives Morand, Syndic

Confirmation de soutien des Autorités cantonales vaudoises pour la fin des travaux (DGIP / DAP) :

De : Corbella Alberto <alberto.corbella@vd.ch>

Envoyé : jeudi, 25 janvier 2024 15:55

À : Patrick Tamone <Patrick.Tamone@glatz-delachaux.ch>

Cc : Nicolas Delachaux <Nicolas.Delachaux@glatz-delachaux.ch>; Clavel Bertrand <bertrand.clavel@vd.ch>

Objet : RE: 1808 Mollards des Aubert / subvention

Monsieur Tamone,

Selon mon email du 5 mai 2023, le montant de la subvention pour la restauration de la ferme des Mollards-des-Aubert au Brassus, est de CHF 320'000.

Le dossier est de compétence de mon collègue M. Bertrand Clavel.

Avec mes meilleures salutations



Alberto Corbella – Conservateur cantonal
Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine - DEIEP
Direction générale des immeubles et du patrimoine - DGIP
Direction de l'archéologie et du patrimoine - DAP / Monuments et sites
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
T +41 21 316 73 15
alberto.corbella@vd.ch - www.vd.ch/dgip

